

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 octobre 2008

MISE EN OEUVRE DU GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT - (n° 955)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 581

présenté par

M. Duron, M. Tourtelier, M. Brottes, M. Bono, Mme Lepetit,  
Mme Pérol-Dumont, Mme Lignières-Cassou, M. Letchimy,  
M. Le Bouillonec, M. Plisson, Mme Massat, M. Le Déaut, M. Peiro,  
M. Gaubert, Mme Fioraso, Mme Le Loch, Mme Erhel, Mme Gaillard,  
M. Chanteguet, M. Lesterlin, M. Mesquida, M. Bascou, Mme Got,  
Mme Quéré, Mme Batho, Mme Filippetti, M. Philippe Martin  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 10**

À la première phrase de l'alinéa 8, après le mot :

« internationale »,

insérer les mots :

« et de leur desserte multimodale, en particulier massifiée, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il s'agit de rédiger cet article de façon plus précise